

## Lettre ouverte à Monsieur Édouard PHILIPPE, Premier Ministre

**Durant le confinement, les consommateurs ont exprimé massivement leur souhait de manger « français » : la filière volaille française est prête à répondre à cette attente. Seul bémol, l'absence d'information sur l'origine des viandes dans de nombreuses occasions de consommation ne permet pas à ce jour au citoyen/consommateur de faire son choix en toute connaissance de cause. La filière volaille demande donc l'indication de l'origine des viandes dans tous les lieux de consommation et pour toutes les formes de consommation.**

Paris, le 10 juin

Monsieur le Premier Ministre,

La filière Volaille Française est une filière qui se distingue des autres filières européennes par la diversité de son offre. **Elle est la seule filière dans le monde à proposer une telle diversité d'espèces (poulet, dinde, canard, pintade, caille, pigeon) et de modes de production (20% des volailles élevées en plein air en France contre 5 % maximum dans les autres pays européens.** La filière volaille a su garder une agriculture à taille humaine avec en moyenne deux poulaillers par exploitation.

En début d'année 2020, elle a décidé d'aller plus loin en prenant des engagements volontaires en réponse aux nouvelles attentes des consommateurs-citoyens. **Elle a lancé son « Pacte Ambition ANVOL 2025 »** et débuté un travail de réorganisation de ses modes de production en se fixant 6 objectifs à 5 ans :

1. Répondre à toutes les attentes de tous les circuits de consommation (domicile et restauration hors foyer),
2. Offrir un accès à la lumière naturelle à 50 % des volailles,
3. Engager 100 % des élevages dans l'amélioration des bonnes pratiques,
4. Assurer plus de 80 % de l'alimentation des volailles avec des céréales et protéines françaises et zéro déforestation pour les 20 % restant,
5. Atteindre une baisse de 60 % de l'utilisation des antibiotiques sur la période 2010/2025,
6. Maintenir le modèle des exploitations à taille humaine.

En plein élan, à la mi-mars, elle a dû faire face au cataclysme de la crise du Covid-19. Dans ce contexte inédit, elle a réussi à surmonter les contraintes pour maintenir ses activités, sans pour autant dévier de ses objectifs fixés dans son Plan Ambition ANVOL 2025.

La filière avicole française qui a été confrontée à des épizooties de 2015 à 2017 avait déjà renforcé les mesures de biosécurité. Dès 2016, 100 % des éleveurs avicoles ont été formés à ces questions. Les mesures barrières ne sont pas une nouveauté pour la filière. **Les bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire sont profondément ancrées dans la culture de tous les maillons de la filière volaille.**

Au final, les professionnels des volailles françaises ont fourni un travail remarquable pour continuer à nourrir la population. La filière s'est même mobilisée pour supporter la majeure partie des surcoûts générés par cette situation inédite. Elle a ainsi réussi à assurer la continuité alimentaire du pays et à maintenir des prix de vente raisonnables aux consommateurs.

Cependant, toutes les filières volailles ne sont pas égales face à ces circonstances exceptionnelles. Les espèces essentiellement valorisées en restauration hors domicile sont actuellement en grande difficulté malgré tous leurs efforts. C'est notamment le cas du canard à rôti, de la pintade, de la caille et du pigeon qui ont vu leur activité baisser de 50 à 80%. **Au même titre que les restaurants, brasseries et autres points de restauration, ces filières doivent être aidées avec notamment l'exonération de charges, la prise en charge des coûts de stockage et une aide aux éleveurs qui sont en suspension d'activité.**

Aujourd'hui, toutes se battent pour préserver la diversité des volailles « Made in France ». Il s'agit de répondre aux attentes des Français, qui, avec la crise, se sont davantage mobilisés pour soutenir l'économie nationale. Parmi leurs priorités figure en effet l'origine locale, et avant tout française, de leur alimentation.

Les acteurs des volailles françaises sont en phase avec ces attentes légitimes et leur ambition est même d'arriver à proposer 100 % de volailles françaises sur le territoire. Cependant, il leur faut rivaliser avec des importations à bas coût : 45 % des poulets consommés en France proviennent de l'étranger. C'est pourquoi l'Interprofession ANVOL en appelle à des gestes de soutien concrets du Gouvernement : **il convient que l'origine des volailles puisse être clairement identifiée.**

Si la loi et le décret qui vont paraître sur l'obligation d'identifier l'origine des viandes de volaille en restauration hors domicile vont dans le bon sens, il faut aller plus loin. **L'Interprofession ANVOL demande un étiquetage pérenne de l'origine de toutes les viandes, fraîches ou élaborées, pour tous les circuits de distribution à l'échelle européenne.**

De plus, de nombreux acteurs de la restauration collective ont fait connaître leur envie d'acheter français. **C'est pourquoi l'Interprofession demande l'adoption d'un texte officiel permettant d'identifier clairement l'origine de toutes les viandes dans les appels d'offres.** Cette mention obligatoire permettra aux décideurs de choisir leurs approvisionnements en toute connaissance de cause.

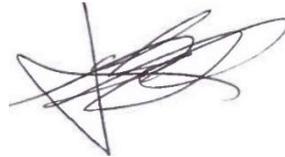
Restés debout face à la crise, les professionnels des volailles françaises sont en ordre de marche pour continuer à nourrir les Français et participer à la vitalité économique des territoires. Ils représentent en effet **100 000 emplois directs**, dont 34 000 dans les seuls élevages, et un chiffre d'affaires de 6,8 milliards d'euros (sortie abattoirs).

Pour assurer, conformément à leurs attentes, l'approvisionnement des consommateurs français en volaille française, il est aujourd'hui primordial de :

- mettre en place des aides spécifiques pour permettre aux éleveurs et aux entreprises de l'abattage de passer cette période difficile,
- assurer une information sur l'origine des viandes pour que les consommateurs puissent favoriser la production, les territoires et les emplois français.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, mes salutations respectueuses

Le Président



Jean Michel SCHAEFFER